



Financement familial pour l'achat d'un appartement

Par **dianou**, le **24/07/2010 à 19:52**

Bonjour,
Mes parents ont t'ils le droit d'acheter un appartement à mon nom.
Ils souhaitent m'aider à financer l'achat de mon appartement et en échange je leur rendrais un peu d'argent tous les mois comme une sorte de loyer.
Cela est t'il légal ? es ce que ca fait partie d'un héritage ? Il y a t'il un impot a payer ?
Merci par avance.
Cordialement.

Par **fabienne034**, le **25/07/2010 à 10:06**

OUI ILS PEUVENT EN PROFITER POUR VOUS FAIRE UNE DONATION
POUR TOUT SAVOIR SUR LES DONATIONS ET SUCCESSIONS
<http://www.fbls.net/testamentinfo.htm>

Par **dianou**, le **28/07/2010 à 14:25**

Merci pour votre réponse.
Je suis aller sur le site dont vous m'avez donné le lien mais je n'ai pas trouver les donations du vivant.
Connaissez-vous un site qui en parle, ou savez-vous le montant maximal qu'ils peuvent me donner et à combien se montent les impots s'y associant.